

OnGuard Canadian Products a Trade Name of  
Ur-Can Inc.  
P.O. 20069 BRANT HILLS, BURLINGTON,  
ONTARIO, L7P 0A4 • 1-888-484-3213

**PRODUIT : OnGuard Total Insect - 400 g (n° d'hom. 31225)**

**SECTION 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE**

Identificateur du produit.....OnGuard Total Insect - 400 g (n° d'hom. 31225)  
 Numéro d'article du produit .....100012  
 Fabricant ..... OnGuard Canadian Products a  
 Trade Name of Ur-Can Inc.

Numéro d'appel d'urgence (24 h sur 24) .... CANUTEC : 613-996-6666 (appel à frais virés). Usage recommandé Insecticide.  
 Bien de consommation.....Oui.

Cotes de danger :  
 HMIS .....Santé : 1 Incendie : 1 Réactivité : 0.  
 Cote de la NFPA.....Santé : 1 Incendie : 1 Réactivité : 0.

**SECTION 02 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

Aperçu des urgences .....Contenu sous pression. Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux.  
 Effets potentiels sur la santé :  
 Contact avec les yeux ..... Peut provoquer une irritation, une rougeur et une douleur.  
 Contact avec la peau ..... Peut provoquer une irritation de la peau. Si l'irritation persiste, cesser d'utiliser le produit et consulter un médecin.  
 Ingestion.....L'ingestion n'est pas une voie d'exposition probable. Si elle se produit, ne pas faire vomir. Demander un avis médical.  
 Inhalation.....Éviter de respirer les brouillards; peut provoquer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation de fortes concentrations peut provoquer des effets sur le système nerveux central caractérisés par des nausées, des maux de tête, des vertiges, une perte de conscience et un coma.

**SECTION 03 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

| INGRÉDIENTS DANGEREUX | N° CAS     | % POIDS |
|-----------------------|------------|---------|
| Isobutane             | 75-28-5    | 10-30   |
| Distillats de pétrole | 64742-47-8 | 5-10    |
| d-Phénothrine         | 26002-80-2 | 0,2     |
| Tétraméthrine         | 7696-12-0  | 0,2     |
| Fragrance             | Mélange    | 0,1-1   |

**SECTION 04 : PREMIERS SOINS**

Contact avec les yeux .....Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.  
 Contact avec la peau ..... Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.  
 Ingestion.....Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir, sauf si un centre antipoison ou un médecin vous le demande. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.  
 Inhalation.....En cas d'inhalation, transporter la personne à l'extérieur. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.  
 Renseignements supplémentaires.....Traiter selon les symptômes et avec soutien. Ce produit contient un pyréthrianoïde. Si une petite quantité est ingérée (ou si le traitement est retardé), l'administration orale de grandes quantités de charbon actif et d'un cathartique est probablement un traitement suffisant. Si une paresthésie localisée se développe, le site doit être soigneusement lavé à l'eau et au savon. Une crème froide peut être appliquée pour aider à diminuer l'effet. NE PAS FAIRE VOMIR.

**PRODUIT : Onguard Total Insect - 400 g (n° d'hom. 31225)****SECTION 05 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

|  |  |
|--|--|
| Renseignements généraux .....          | Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression positive homologué par la MSHA ou le NIOSH (ou l'équivalent) et un équipement de protection complet. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Utiliser de l'eau pulvérisée pour garder au frais les récipients exposés au feu. Les récipients peuvent exploser sous l'effet de la chaleur d'un incendie. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre sur le sol et s'accumuler dans des zones basses ou confinées. |
| Agents extincteurs .....               | En cas d'incendie, utiliser de l'eau, de la poudre chimique, de la mousse chimique ou de la mousse résistant à l'alcool. Refroidir les récipients en les inondant d'eau jusqu'à ce que le feu soit bien éteint. Pour les grands incendies, utiliser de la poudre chimique, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée. Ne PAS utiliser de jet d'eau direct. L'eau peut être inefficace. Utilisez de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients exposés au feu.  |
| Produits de combustion dangereux ..... | Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.   |

**SECTION 06 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| Renseignements généraux ..... | Utiliser un équipement de protection individuelle approprié, comme indiqué à la section 8.  |
| Déversements et fuites .....  | On ne s'attend pas à des déversements importants en aérosol. Si, par contre, un déversement se produit au cours de la fabrication, il faut l'absorber avec un matériau inerte (p. ex. de la vermiculite, du sable ou de la terre), puis le placer dans un récipient approprié. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Éliminer toute source d'inflammation. |

**SECTION 07 : MANUTENTION ET STOCKAGE**

|   |  |
|---|--|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention .....                 | Se laver soigneusement après manipulation. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les récipients vides retiennent des résidus de produit, de liquide ou de vapeur, ce qui peut être dangereux. Conserver le récipient bien fermé. Éviter le contact avec la chaleur, les étincelles et les flammes. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer ou meuler les récipients vides, et ne pas les exposer à la chaleur, à des étincelles ou à des flammes nues. |
| Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités ..... | Le récipient est sous pression. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver à l'écart des sources d'inflammation. Stocker dans un récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles.  |

**SECTION 08 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

| INGRÉDIENTS           | VLE de l'ACGIH |                | LEA de l'OSHA                    |                | NIOSH                 |
|-----------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|-----------------------|
|                       | MPT            | LECT           | LEA                              | LECT           | LER                   |
| Isobutane             | Non disponible | 1 000 ppm      | Non disponible                   | Non disponible | Non disponible        |
| Distillats de pétrole | 100 ppm        | Non disponible | 500 ppm; 2 900 mg/m <sup>3</sup> | Non disponible | 350 mg/m <sup>3</sup> |
| d-Phénothrine         | Non disponible | Non disponible | Non disponible                   | Non disponible | Non disponible        |
| Tétraméthrine         | Non disponible | Non disponible | Non disponible                   | Non disponible | Non disponible        |
| Fragrance             | Non disponible | Non disponible | Non disponible                   | Non disponible | Non disponible        |

**Équipements de protection**

|   |   |
|---|---|
| Vêtements/type .....                    | Porter des vêtements de protection adéquats pour éviter le contact avec la peau.  |
| Protection des yeux/du visage .....     | Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes de protection contre les produits chimiques, comme le décrit la réglementation de l'OSHA sur la protection des yeux et du visage dans le 29 CFR 1910.133 ou la norme européenne EN 166. |
| Chaussures/type .....                   | Aucun équipement spécial n'est nécessaire pour ce produit.  |
| Gants/type .....                        | Porter des gants appropriés pour éviter l'exposition de la peau.  |
| Autres/type .....                       | Non requis.   |
| Contrôles d'ingénierie appropriés ..... | Une ventilation locale par aspiration est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation en dessous de la valeur limite d'exposition si du personnel non protégé est impliqué.  |
| Limites d'exposition                    |   |

**PRODUIT : Onguard Total Insect - 400 g (n° d'hom. 31225)****SECTION 09 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

|   |   |
|---|---|
| État physique.....  | Brouillard d'aérosol.                                   |
| Aspect physique .....   | Laiteux.  |
| Odeur .....   | Fragrance.  |
| Seuil olfactif (ppm) .....  | Non disponible.   |
| Densité relative (aérosol).....                                   | 0,920-0,940.  |
| Tension de vapeur de l'aérosol (lb/po <sup>2</sup> , 21 °C) ..... | 90-110.   |
| Densité de vapeur (air = 1).....                                  | Non disponible.   |
| Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1) .....                | > 1.  |
| pH .....  | 7-8.  |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (°C).....      | 100.  |
| Point de fusion/congélation (°C) .....                            | < 0.  |
| Solubilité dans l'eau .....                                       | Miscible dans l'eau.                                    |
| Projection de flamme de l'aérosol.....                            | Non applicable.   |
| Retour de flamme .....  | Non.  |
| Point d'éclair (°C), méthode.....                                 | Non inflammable. Creuset fermé.                         |
| Température d'auto-inflammation (propulseur), °C ..               | Non disponible.   |
| Limites d'explosivité (% vol.).....                               | Inférieure, non disponible; supérieure, non disponible. |
| Coefficient de répartition eau/huile .....                        | Non applicable.   |
| Viscosité.....  | Très fluide.  |

**SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

|  |  |
|--|--|
| Stabilité chimique.....                  | Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation.  |
| Conditions à éviter .....                | Chaleur excessive, sources d'inflammation et matières comburantes. |
| Matériaux incompatibles .....            | Aucune information disponible.                                     |
| Produits de décomposition dangereux..... | Par le feu : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone.              |
| Risque de réactions dangereuses .....    | N'a pas été signalé.   |

**SECTION 11 : DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

| INGRÉDIENTS           | CL50                     | DL50   |
|-----------------------|--------------------------|--|
| Isobutane             | 658 mg/L (rat - 4 h)     | Non disponible   |
| Distillats de pétrole | > 5,2 mg/L (rat - 4 h)   | > 5 000 mg/kg (orale - rat); > 2 000 mg/kg (cutanée - lapin) |
| d-Phénothrine         | > 3,760 mg/L (rat - 4 h) | 5 000 mg/kg (orale - rat); < 1 000 mg/kg (cutanée - lapin)   |
| Tétraméthrine         | Non disponible           | 4 640 mg/kg (orale - rat)                                    |
| Fragrance             | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible                                     |

|   |   |
|---|---|
| Voie d'exposition.....                        | Inhalation, contact avec les yeux et ingestion.   |
| Effets d'une exposition aiguë                 | Peut provoquer une dermatite, une irritation des yeux, des vertiges et des vomissements.                                  |
| Effets chroniques .....                       | Éviter l'inhalation du brouillard de produit. Utiliser dans des conditions bien ventilées.                                |
| Cancérogénicité.....                          | Non classifiable comme cancérigène humain.  |
| Effets sur la reproduction .....              | Aucune information n'est disponible, et aucun effet néfaste n'est attendu.  |
| Tératogénicité.....                           | Aucune information n'est disponible, et aucun effet néfaste n'est attendu.  |
| Mutagénicité sur les cellules germinales..... | La perméthrine n'a produit aucun effet mutagène lors des tests d'Ames, d'aberration chromosomique et de dommages à l'ADN. |

|   |             |
|---|-------------|
| Données toxicologiques                                    |             |
| DL50 orale - rat (mélange, calculée).....                 | 135,3 g/kg. |
| DL50 cutanée - lapin (mélange, calculée) .....            | 66,1 g/kg.  |
| CL50 par inhalation - rat - 4 h (mélange, calculée) ..... | 72,2 g/kg.  |

**SECTION 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Données des tests de toxicité..... | Non disponible.   |
| Pour l'environnement .....         | Le produit contient des composants qui sont toxiques pour les poissons et autres invertébrés aquatiques. L'absorbant et l'eau de lavage contaminés doivent être éliminés conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. |
| Potentiel de bioaccumulation.....  | Non disponible.   |
| Autres effets nocifs .....         | Aucune donnée disponible.   |
| Potentiel d'absorption.....        | Aucune donnée disponible.   |

**PRODUIT : Onguard Total Insect - 400 g (n° d'hom. 31225)**

### SECTION 13 : DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées .....Éliminer conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.  
 Autres précautions particulières .....Une fois le récipient vide, le reboucher et le faire recycler. Là où il n'y a pas de recyclage, bien envelopper le récipient dans plusieurs couches de papier journal et le jeter à la poubelle. L'absorbant et l'eau de lavage contaminés doivent être éliminés conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

### SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU ..... 1950.  
 Désignation officielle de transport de l'ONU ..... AÉROSOLS.  
 Classe de danger relative au transport ..... 2.2.  
 Groupe d'emballage (le cas échéant) ..... Non applicable.  
 Quantité limitée ..... Aucune connue.  
 Conseils sur les envois aériens ..... Aucun connu.  
 Conseils sur les envois maritimes ..... Aucun connu.  
 Précautions particulières ..... Protéger du gel.

### SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut relatif à la LCPE ..... Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS).  
 Classification du SIMDUT ..... Non applicable.  
 Statut relatif à l'inventaire du TSCA ..... Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA.  
 OSHA ..... Non applicable.  
 SARA, article 313 ..... Aucune.

### SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Avertissement ..... Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC, et la présente FDS contient toutes les informations exigées par le RPC. LA PRÉSENTE FDS EST VALABLE PENDANT TROIS ANS. Les informations contenues dans la présente FDS sont basées sur des données considérées comme exactes. Aucune garantie, ni explicite ni implicite, n'est donnée quant à l'exactitude de ces données ou aux résultats obtenus par leur utilisation. Empack n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels causés par la matière aux acheteurs, aux utilisateurs ou à des tiers. Ces vendeurs ou utilisateurs assument tous les risques liés à l'utilisation de la matière.  
 Rédigé par ..... Affaires réglementaires  
 Dernière révision ..... 1<sup>er</sup> septembre 2020